

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 362

Rubrik: Dans les kiosques alémaniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les chaînes de l'Eldorado

Lisant le rapport annuel 1974-1975 d'*Amnesty International* (AI), je constate avec plaisir que quatre lignes seulement (sur les 146 pages) concernent la Suisse ; qu'il n'y est question ni de torture, ni d'internements suspects dans des hôpitaux psychiatriques, ni même de mauvais traitements.

Toutefois, je constate avec déplaisir que durant « l'exercice considéré », 545 objecteurs de conscience ont été condamnés et emprisonnés — et donc que nous avons aussi nos prisonniers « politiques ».

Un autre pays a retenu mon attention : le Népal. Pourquoi le Népal ? N'est-ce pas « bien loin », comme le dit le héros de l'une des histoires de Gilles ?

Parce qu'il y a un mythe du Népal : sorte d'Eldorado, où pas mal de hippies et même de jeunes qui ne sont pas des hippies rêvent de se rendre ; et pour certains adultes, sorte de Babylone moderne, métropole de la drogue, etc.

Des « cas spéciaux »

La situation semble différente.

« Cette dernière année, la pratique de l'emprisonnement politique au Népal n'a pas beaucoup changé, quoique deux membres du Parlement (...) aient été relâchés au début de 1974. A la fin de l'année, Amnesty International a dressé la liste de 206 prisonniers politiques, dans 26 prisons népalaises. Les groupes AI (...) ont pris part à une importante campagne pour tenter d'obtenir une amnistie générale à l'occasion du couronnement du roi Birendra le 24 février 1975.

» (...) Quoique le roi eût annoncé au moment de son couronnement qu'une commission serait instituée, afin d'examiner les réformes constitutionnelles nécessaires, et que 401 « criminels » se-

raient amnistiés, aucun prisonnier politique n'a bénéficié de cette mesure.

» Alors qu'il se rendait à la conférence d'Amnesty International pour l'Asie du Sud, M. Ennals a eu un entretien, le 17 mars 1975, avec le ministre de l'Intérieur, Home Bahadur Shrestha. Le ministre lui a déclaré qu'il y avait actuellement entre 140 et 147 prisonniers détenus au Népal pour des raisons politiques, et il lui a promis de vérifier la liste de 206 prisonniers établie par AI. Au moment où le présent rapport a été rédigé, aucun nouveau renseignement n'avait été communiqué par le ministre. Martin Ennals souligna le fait que certains prisonniers politiques (...) avaient été enfermés plus longtemps que les trois ans maximum prévus par la loi sans qu'eût lieu le procès prévu par le « Security Act ». Le ministre n'a pas nié la chose, mais il a déclaré que des « tribunaux spéciaux » allaient être constitués pour s'occuper des « cas spéciaux ».

Enquêteurs arrêtés

» Le 30 septembre 1974, le directeur en charge de la section népalaise d'AI a été arrêté, cette arrestation étant en rapport avec la création d'une organisation d'assistance sociale (aujourd'hui disparue) placée sous les auspices de l'un des chefs du Parlement népalais, B. P. Koirala. M. Ennals a envoyé un télégramme, par lequel il exprime son inquiétude au sujet de cette arrestation.

» Le 17 décembre 1974, l'ancien ministre des Affaires étrangères et représentant du Népal auprès de l'ONU, par ailleurs président de la section népalaise d'AI, Rishikesh Shaha, a été lui aussi arrêté et interrogé. Les deux membres d'AI ont été relâchés après quelques jours. Toutefois, parmi les détenus politiques actuellement détenus au Népal, on compte six membres de la section népalaise d'AI. »

... Et d'autres documents, livres, etc., assez inquiétants. Même dans ce « canton détourné de l'Univers »...

Anny Klawa-Morf

Deux journaux alémaniques, la « National Zeitung » et « TW », viennent de faire sortir de l'ombre une femme qui est entrée dans sa 83e année et qui « terrorisa » les bourgeois autrefois, puisqu'elle fut mise sur la liste noire des militants ouvriers qui ne devaient pas trouver d'emploi.

A sept ans, elle aide sa mère dans les travaux à domicile qui permettent à la famille de subsister (quand elle s'endort à l'école, d'avoir travaillé trop tard, le maître, compréhensif, la laisse dormir...). A quinze ans, elle entre en fabrique. A seize ans elle constitue, avec cinq camarades, l'association des jeunes filles socialistes de Wipkingen (Zürich). A 17 ans, à la suite d'une grève générale à Zürich, elle est mise à l'index ; en 1915 le groupe de jeunes filles est admis au sein de la jeunesse socialiste (Jungburschenverein) qui ne comptait jusqu'alors que des garçons.

Anny Morf rencontre Lénine en 1916 et participe aux séances du « Club de quilles » qui se réunit toutes les quinzaines au café « Eintracht ».

Pendant la république des conseils, en avril 1919, à Munich, elle travaille au bureau de l'armée rouge et elle est une des dernières à quitter Dachau lorsque Ernest Toller (le nom signifie peut-être quelque chose pour certains lecteurs) licencie l'armée rouge pour éviter un bain de sang dans un combat contre les troupes de Noske.

Elle est emprisonnée à Munich, rentre en Suisse et continue de militer. En 1923, elle participe à la fondation d'une école du dimanche socialiste à Berne, et en 1926 c'est la création de l'organisation des amis de l'enfance qui patronne encore maintenant les « Faucons rouges » de la Ville fédérale (en Suisse romande : les Avant-Coureurs). Evidemment, Anny Klawa a collaboré à l'aide à l'Espagne républicaine, à la Croix-Rouge suisse et à bien d'autres œuvres. Elle a donné des cours et des conférences pour mieux faire connaître la pensée socialiste. Encore aujourd'hui, Anny

J. C.

Klawa-Morf est membre active du Parti socialiste bernois et elle confesse comprendre difficilement le manque d'enthousiasme de tant de jeunes qui refusent de participer activement à la lutte pour un avenir meilleur.

De quelle façon les lecteurs de la « NZ » et de la « TW » ont-ils reçu ce portrait d'une militante exemplaire? Comme celui d'un témoin de temps révolus, ou comme celui d'un précurseur? Les parus sont ouverts.

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger » de la fin de la semaine passée, un reportage illustré sur le canton d'Appenzell Rhodes extérieures dont les hommes viennent, après en avoir délibéré lors de la dernière Landsgemeinde, de refuser le droit de vote aux femmes. On connaît suffisamment les arguments masculins qui justifient le maintien du « statut quo » en matière de droit électoral, les enquêteurs du « TA » ont laissé parler des femmes sur le sujet... et il faut admettre que la situation ne s'en trouve pas particulièrement éclairée!

— A noter, dans le dernier supplément « politique et culturel » de la « National Zeitung », une exhumation qui a de quoi surprendre : le quotidien bâlois reprend la publication d'une « série » due à l'écrivain et spécialiste des affaires criminelles, Frank Arnau (décédé il y a quelques mois), sur le procès Jaccoud.

DANS LES KIOSQUES TESSINOIS

Franchissons les Alpes!

Avant-goût des vacances : Jetons un regard sur les kiosques de Lugano ! La presse italienne y occupe un espace démesuré, mais aussi la presse alémanique et la presse allemande. Nous sommes dans une région de tourisme. La presse tessinoise n'est heureusement pas absente, ni la presse romande, la presse française, la presse hollandaise et quelques autres journaux étrangers.

Une bonne surprise : en bonne place, le quotidien « Libera Stampa » (La presse libre), socialiste, les hebdomadaires « Il lavoratore » (Le travailleur), du Parti du travail, et « Politica nuova » (Politique nouvelle), du Parti socialiste autonome, et enfin « Rosso », de la LMR.

Etonnement, les quotidiens de l'extrême-gauche italienne sont aussi en vente : « Il Manifesto » (Le Manifeste), « Lotta Continua » (Lutte permanente) et « Quotidiano dei lavoratori » (Quotidien des travailleurs).

Les quatre journaux tessinois de gauche sont fort modestes. C'est aussi le cas des trois quotidiens italiens d'extrême-gauche, alors que les quotidiens de la gauche traditionnelle « Unità » (PCI) et « Avanti » (PSI) le sont un peu moins. Pour

faire l'équilibre, on trouve aussi « Secolo d'Italia » (Le Siècle de l'Italie), quotidien du MSI néo-fasciste (contrairement à la plupart des quotidiens italiens, il paraît en demi-format).

Il était amusant de comparer le 11 mai la version de la réunion de Berne du « Comité tricolore » telle que la présentait « Secolo d'Italia », sans mention de la manifestation anti-fasciste, et « Quotidiano dei lavoratori », ne parlant pratiquement que de la manifestation anti-fasciste.

Terminons ce survol en précisant que « Corriere della Sera » et « Corriere d'Informazione » paraissent intéresser beaucoup plus de lecteurs que les quotidiens politiques, mais marginaux, que nous avons signalés.

L'artichaut conjoncturel

Après l'échec, par égalité des cantons, de l'article conjoncturel, le Conseil fédéral a lâché du lest. Il est intéressant d'observer qu'il a tenu compte de toutes les oppositions au projet.

Il aurait pu, par exemple, se contenter de rassurer les fédéralistes : cette petite concession aurait suffi, coup de pouce, pour « assurer » le dispositif constitutionnel. Mais il a enlevé quelques feuilles supplémentaires à son artichaut ! Il se prive notamment de la possibilité d'intervenir dans le domaine des prix, quand bien même le cours élevé du franc fait de la surveillance des prix une tâche conjoncturelle permanente. Mais il fallait satisfaire aussi la droite industrielle et celle des arts et métiers... En si bon chemin, on a affaibli la faculté d'exiger des statistiques précises. La transparence de l'économie y perdra.

Une interprétation du scrutin aussi favorable aux opposants crée une pratique dangereuse. Elle pousse à des attitudes négatives diverses. Si l'on est certain qu'il en sera tenu compte dans la deuxième mouture, chaque mouvement est invité à prendre rang : le premier scrutin devenant la consultation sur un brouillon non définitif.

Flou et reflux radical

Il faut enregistrer la consolidation de la poussée socialiste en terre neuchâteloise, mais aussi le recul radical grignoté par les libéraux. Et comment ne pas comparer cette situation avec celle des radicaux vaudois ?

Lorsque le parti radical glisse à droite, sous le couvert d'une entente qui l'emprisonne alors que sa vocation est d'être un parti charnière, lorsque, contre le désir populaire évident, il défend les candidatures libérales aux Etats, il perd sur ses deux ailes. Les radicaux socialistes préfèrent voter socialistes, les radicaux droitiers trouvent plus net de voter libéral.

Mêmes causes, mêmes effets.

P.S. — Ambiguïtés du parti radical lors de la dernière campagne électorale pour les communes neuchâteloises ? Qu'il suffise de reproduire ces lignes de « L'Effort » (9 avril, cité par « Le Point ») concernant les candidats chaux-de-fonniers : « ... le parti radical veut se démarquer de la gauche, comme de la droite, sans être pour autant un parti du centre ». Cela valait bien le « centre-avant » ultra-défensif des radicaux vaudois crispés sur leurs positions acquises...